

Fiche d'inscription

Cours choisi :

individuel

groupe



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél :

Courriel :

Pour les mineurs, parents responsables
Pour les majeurs, personne à contacter en cas d'urgence

Parent 1 ou personne à contacter (mention obligatoire) :

Nom :

Prénom :

Adresse (si #) :

Code postal : Commune :

Tél :

Courriel :

Parent 2 :

Nom :

Prénom :

Adresse (si #) :

Code postal : Commune :

Tél :

Courriel :

Mode de paiement

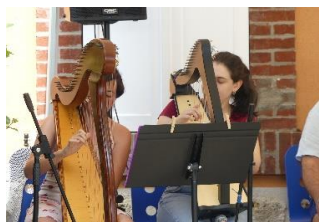
1 ou 3 Chèques



Espèces



Banque				
N° chèque				
Date encaissement	10-oct-25	10-janv-26	10-avr-26	Total
Montant	€	€	€	€



Des pratiques individuelles - collectives - des spectacles éveil musical de la petite section au CP

Conditions particulières : Les personnes ayant réglé leur cotisation annuelle sont adhérentes de l'association. L'adhésion est valable à compter du jour de l'inscription, elle inclut une assurance responsabilité civile. La cotisation est **exigible en totalité dès l'adhésion pour la saison 2025/2026**. Une facilité de paiement peut être accordée aux adhérents avec encaissement : le 5 octobre 2025, le 5 janvier 2026 et le 5 avril 2026, les frais d'inscription ouvrent droit à 31 séances réparties entre le 22 septembre 2025 et le 20 juin 2026. Il n'y a pas de cours les jours fériés, ni durant les congés scolaires. Seuls des cas de force majeure (déménagement, raison médicale justifiée) peuvent conduire au remboursement de cotisations et ce, seulement sur des trimestres non entamés. L'adhésion à l'association est comprise dans les tarifs.

J'autorise l'AMV à me filmer ou à filmer mon enfant dans le but de la promotion culturelle de l'association et à diffuser les images sur les supports numériques de l'association.

Les cours sont dispensés à l'ancienne gare - 5 avenue Jules Ferry à Villeneuve le Comte.

Parution sur les réseaux sociaux : Toute parution à l'initiative d'un(e) adhérent(e) concernant les cours collectifs ou particuliers, doit faire l'objet d'une validation du Conseil d'Administration. Une *Charte de communication numérique et réseaux sociaux* et un *Formulaire de demande de création de compte réseau social* devront être signés par les deux parties.

Nous reconnaissons avoir pris connaissance des conditions particulières énoncées ci-dessus.

Fait à Villeneuve le Comte le :

Signature